CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange
Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75015 Paris
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 4 mars 2011

Orange Tunisie : où est la vérité ?

La CFE-CGC/UNSA soutient la marche du peuple tunisien vers la démocratie, et lui souhaite le succès.

Dans le même temps, la situation d'Orange Tunisie et de son personnel apparaît préoccupante, compte tenu des liens de cette entreprise avec un gendre du président déchu, dont les biens pourraient être saisis.

Les dernières révélations des médias sur l'acquisition de Divona, devenue Orange Tunisie, nécessitent que toute la lumière soit faite sur cette affaire, et que toutes les mesures soient prises pour qu'Orange Tunisie puisse poursuivre ses activités dans de bonnes conditions, et que les 1 100 emplois du Groupe France Télécom en Tunisie soient préservés.

Orange Tunisie : opérateur mobile et internet

La Direction de France Télécom a rappelé à l'AFP le 18 janvier 2011 « qu'Orange Tunisie avait acheté pour 130 millions d'euros la licence vendue par l'État tunisien ». Elle l'avait obtenue en juin 2009[1]. La Direction de France Télécom confirmait qu'Orange Tunisie avait investi 130 autres millions pour la construction du réseau.[2]

En 2010, France Télécom a pris une participation dans la société Divona, rebaptisée quelques mois plus tard Orange Tunisie. Cette société avait des activités de fourniture d'accès à internet par l'intermédiaire d'une filiale, la société Planet. Le conseil d'administration réunissait Marwan Mabrouk, Madame Cyrine Ben Ali Mabrouk, Monsieur Patrick Roussel (actuel Directeur de la Stratégie France) et Monsieur Jean-Philippe Vanot (actuel Directeur Général Adjoint en charge de la Qualité et de la Responsabilité Sociale)[3]…

Une alerte lancée dès le 15 janvier

Le 15 janvier 2011, la CFE-CGC/UNSA a écrit à la Direction de France Télécom pour s'inquiéter de la situation d'Orange Tunisie : « Il vous appartient de nous informer des dispositions que vous avez prises pour le personnel d'Orange Tunisie et de nous éclairer sur le devenir d'une filiale détenue à 51% par un actionnaire » proche de l'ex-Président en fuite.

En effet, lors de la Conférence de presse de lancement de l'offre d'Orange Tunisie, le 4 mai 2010, Didier Lombard avait déclaré : « *Aujourd'hui Orange est heureux de s'associer à Marwan Mabrouk pour bâtir le premier réel opérateur convergent de Tunisie* »[4].

La CFE-CGC/UNSA a réitéré son interrogation devant le Comité Central le 18 janvier. A l'époque, les réponses de la Direction n'ont pas permis de comprendre qui était réellement aux commandes d'Orange Tunisie.

---

[1] http://www.latribune.fr/depeches/associated-press/tunisie-licence-de-telephonie-pour-divonaorange-france-telecom-pour-136-millions-d-euros.html

[2] http://www.challenges.fr/actualites/afrique/20110119.CHA2357/stephane_richard_sexplique_sur_orange_tunisie.html?xtor=RSS-16

[3] http://www.investir-en-tunisie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=4882%3Aorange-dans-le-conseil-dadministration-de-planet-tunisie-a-cote-de-mmabrouk-et-cyrineben-ali&catid=37%3Apartenariat&Itemid=142

[4] http://www.orange.com/fr_FR/groupe/actus/att00015217/CP_Orange_Tunisie_FR.pdf

Le 18 février dernier, Orange Tunisie a annoncé la démission de son Directeur Général Adjoint, anciennement Directeur Général de Planet[5]. Un prélude aux annonces actuelles ?

Saisie des avoirs des anciens dirigeants : Orange Tunisie concernée ?

Selon la dépêche de l'Agence TAP du 25 février « *Le Conseil des ministres a approuvé […]un projet de décret-Loi portant saisie des avoirs et des biens mobiliers et immobiliers appartenant à 110 personnes parmi les anciens dirigeants, leurs parents et leurs associés.* »[6] Marwan Mabrouk et son épouse font partie de cette liste.

Or Marwan Mabrouk est actionnaire à 51% d'Orange Tunisie au travers de la société tunisienne Investec. Tout porte à croire que la participation majoritaire dans Orange Tunisie est donc concernée par cette saisie. Il s'agirait dès lors d'une nationalisation partielle d'Orange Tunisie.

De graves accusations portées par les médias

L'un des conseillers dans l'opération d'obtention de la licence mobile en Tunisie serait également dans une situation surprenante. Dans son édition du 4 mars, Mediapart rapporte que Monsieur El Karoui, banquier chez Rothschild et administrateur au CA d'Orange en Tunisie, aurait écrit « *des notes adressées à «Son Excellence Ben Ali » Le banquier […] y prodigue quelques conseils pour gérer la crise, alors même que le régime est en train de vivre ces derniers jours ».*[7]. Dans une dépêche AFP[8], celui-ci s'en défend.

Par ailleurs, les éléments rapportés par le site owni.fr laissent à penser que l'actionnaire majoritaire d'Orange Tunisie aurait bénéficié d'un avantage financier[9]. Dès lors que faut-il comprendre des 25 millions d'euros qui apparaissent dans les comptes de France Télécom comme un « écart d'acquisition » (page 20 des annexes du document de référence 2009[10]) passés en provisions pour risques et charges ?

Il appartient à la nouvelle Direction de France Télécom d'ouvrir une enquête afin que toute la lumière soit faite sur les conditions de constitution d'Orange Tunisie, les agissements de la précédente Direction et des dirigeants actuels mandataires sociaux à Orange Tunisie.

En effet la présence de certains dirigeants actuels en tant que Directeur de la Responsabilité Sociale d'Entreprise et Directeur de la Stratégie du groupe France Télécom au Conseil d'Administration d'Orange Tunisie aux cotés de Madame Cyrine Ben Ali et de Monsieur Marwan Mabrouk ne manque pas de nous interpeller.

La CFE-CGC/UNSA demande à la Direction de France Télécom de prendre toutes les dispositions pour permettre la poursuite des activités de l'opérateur Orange Tunisie, des investissements prévus et de sauvegarder les 1 100 emplois du groupe en Tunisie.

Contacts CFE-CGC/UNSA

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom
(06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-unsa-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange
(06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-unsa-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org/communiques-de-presse/

---

[5] http://www.businessnews.com.tn/Mohamed-Garbouj-d%C3%A9missionne-de-son-poste-de-DGA-d%E2%80%99Orange-Tunisie,520,23583,1

[6] http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=33595&Itemid=43

[7] http://www.mediapart.fr/journal/international/070211/lex-plume-de-raffarin-conseille-ben-ali-jusquau-bout

[8] http://www.la-croix.com/afp.static/pages/110303144112.zv95gbuu.htm

[9] http://owni.fr/2011/03/03/ben-ali-les-compromission-dorange-en-tunisie

[10] http://www.orange.com/media/doc-finance/fr/doc-reference/att00015095/DDR2009completCL28042010_17h06.pdf